



ÉCOLE D'ART
POINTE-SAINT-CHARLES
ART SCHOOL

1900 Rue Le Ber
Montréal QC HK3 2A4 / 514 935-7107
info@pointestcharlesartschool.org
www.pointestcharlesartschool.org

APPLICATION POUR LES BOURSES D'ÉTUDES

Pour la durée du cours (8 semaines) l'École d'Art Pointe-Sainte-Charles s'engage à offrir à l'étudiant ce qui suit :

Un rabais de 75% du coût d'une séance de cours à l'école (plus la TPS et la TVQ).
L'étudiant devra payer 25% de la séance (plus la TPS et la TVQ).

Entre (Nom du demandeur):

Et: *l'École d'Art Pointe-Saint-Charles*

Nom du cours:

Heure et date du cours:

Coûte régulier du cours: 285.24 \$ (Taxes incluses)

Coûte subventionné du cours: 72 \$ (Taxes incluses)

Coordonnées de l'étudiant:

Nom:

Adresse:

Téléphone:

Courriel:

Remplir le(s) champ(s) applicable(s) suivant(s):

| | |
|--|---|
| <p>a)</p> <p>Référé par: _____</p> <p>Nom: _____</p> <p>Institution: _____</p> <p>Poste: _____</p> <p>Signature: _____</p> | <p>b)</p> <p>Raisons de la candidature:</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> |
|--|---|

La politique d'inscription à l'école s'applique :

Politique d'annulation et de remboursement

- Si vous annulez jusqu'à 24 heures avant le début du cours, nous vous facturerons 20 \$ de frais d'annulation.
- Après la première leçon, vous recevrez un remboursement complet des frais de cours, moins 20 \$ de frais d'administration et le coût d'une leçon.
- Après la deuxième leçon, il n'y aura pas de remboursement.
- L'École d'art de Pointe-St-Charles se réserve le droit d'annuler un cours si le nombre d'étudiants inscrits est insuffisant. Le montant total sera remboursé.

Signature de l'Étudiant:

Signature du représentant de l'École d'art
Pointe-Saint-Charles:

Date: